BOLLARD PLAT

IDÉAL POUR DÉLIMITER LES PISTES CYCLABLES
ET LES VOIES PIÉTONNIÈRES.

"CONÇU POUR **RÉSISTER À TOUT IMPACT,**
MÊME À PLUS DE 80 KM/H PAR UN VÉHICULES."

La balise plate pour piste cyclable est tout simplement la balise de piste cyclable la plus résistante sur le marché. Elle est la seule balise capable de résister aux impacts répétés des véhicules en bordure des pistescyclables.

Grâce à sa technologie unique et brevetée consistant en une base de caoutchouc et une latte en fibre de verre, la balise est capable de résister autant au poids des véhicules lourds qu'à des chocs à plus de 80 km/h même lorsque la roue du véhicule frappe directement la base de la balise.

Lors d'un impact, elle plie sous le choc pour ensuite reprendre sa position initiale. Sa forme concave, faisant face aux véhicules, assure une protection à la pellicule réfléchissante lorsque la balise plie sous le véhicule. La flexibilité et la légèreté de la balise permettent d'éviter des
blessures aux cyclistes entrant en contact avec celle-ci.

Ses spécifications respectent la norme sur la signalisation des voies cyclables en vigueur à ce jour.

OPTIONS

- **COULEUR DE LA BALISE :** NOIRE, VERTE
- **COULEUR DES BANDES RÉFLÉCHISSANTES :**
  JAUNE, BLANC, JAUNE-VERT, ROUGE, BLEU, VERT, ORANGE, BRUN
- **PICTOGRAMMES SUR LES BANDES RÉFLÉCHISSANTES**

TÉL: 450.444.0006 | WWW.SIGNEL.CA | COURRIEL: INFO@SIGNEL.CA

INFORMATIONS TECHNIQUES

Hauteur : 122 cm
Bandes horizontales jaunes (4X) : 80 mm
Bandes horizontales noires (4X) : 56 mm
Largeur : 10,2 cm
Épaisseur : 0,4 cm
Quincaillerie pour installation incluse
Distance recommandée entre 2 balises : 20 m

Note:
Toutes les dimensions sont en centimètres.

INSTALLATION

Installer la balise est facile. Il suffiit de percer quatre trous, verser de l'époxy, y insérer les ancrages et attendre quelques heures jusqu'à ce que l'époxy durcisse.

Alors il ne reste plus qu'à fi xer la balise à l'aide de quatre boulons.

Cette méthode de fixation convenant parfaitement aux revêtements d'asphalte permet l'enlèvement des balises à chaque automne, tout en conservant les trous pour la prochaine saison.